



INFORMATION IMPORTANTE CAS DE GALE

publié le 03/03/2022

St Savin, le 03/03/2022

Madame, Monsieur,

Deux cas de gale commune ont été recensés dans l'établissement. Les personnes concernées ont été traitées et bénéficient d'une prise en charge adaptée.

J'ai pris, comme il se doit, conseil auprès des autorités rectorales et de l'ARS.

La gale est une maladie due à un parasite acarien qui se loge sous la peau et dont la femelle creuse des sillons pour y déposer ses œufs. C'est une maladie bénigne qui guérit bien par l'application rigoureuse d'un traitement et le respect des règles d'hygiène. La contamination se fait par contact direct d'une personne à une autre ; les contaminations familiales sont fréquentes. Elle se fait aussi parfois lorsque le nombre de parasites est important par contact indirect, par l'intermédiaire du linge, des draps, des ameublements en tissus, sièges automobile et des vêtements souillés. Les aliments et tout autre objet tel que table, chaise, stylo, cahier...ne jouent pas un rôle dans la contamination.

Toute démangeaison, et surtout si elle prédomine la nuit, ou apparition de lésions/boutons doivent être considérées comme suspectes et nécessitent la consultation rapide d'un médecin ainsi que l'éviction de l'établissement en attente du diagnostic médical.

Aussi, si votre enfant développe actuellement ou dans les jours à venir ce type de symptôme, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec votre médecin traitant et à en informer le collège (Vie scolaire, Infirmière scolaire en priorité, autres services du collège).

Comptant sur votre attention et me tenant à votre disposition, je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Me Béatrice PERACHE, Principale



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.